

COMMUNAUTÉ PAROISSIALE DE SAINT-GABRIEL
ET SECTEUR SAINT-MARCELLIN
350, rue Principale, St-Gabriel (Qc) G0K 1M0
Ce feuillet paroissial est fait pour 2 semaines : 4 avril et 11 avril 2021
Web : <http://www.diocesisrimouski.com/mitis/secteur-montagnes>

AGENDA DES CÉLÉBRATIONS

DIM. 4 avril à 9 h 30 : Messe à l'Église - Messe de Pâques

f. Salomon et Pauline Lévesque, Armande Dubé / Denyse Lévesque
f. Micheline Dubé / Nelson Ouellet et Nicole Charest
f. Yolande Deschênes / Benoît Deschênes et Arianne Ouellet
f. Marthe Boucher / Jean-Claude Rioux

JEU. 15 avril à 10 h 00 : Messe à la Sacristie

Parents défunts Famille Brochu / Mona Brochu et Mario Lévesque
Parents défunts famille Roussel / Aline Roussel-Valcourt

OFFRANDES LORS DES CÉLÉBRATIONS :

Dim. 21 MARS : 203,50\$

Dim. 28 mars : 271,00\$

FEUILLET PAROISSIAL :

SEM. 04 avril : Yvon et Estelle Lévesque, Benoît Deschênes et Arianne Ouellet

SEM. 11 avril : Jean-Claude Boucher, René Lévesque

LAMPES DU SANCTUAIRE :

SEM. 4 avril : Guylaine Brochu, Denyse Lévesque

SEM. 11 avril : Nelson Ouellet et Nicole Charest, Johanne Brisson

Le 4 avril 2021

Fête de Pâques



RÉFLEXIONS SUR LA FÊTE DE PÂQUES

Pâques nous ramène toujours au coeur de notre foi : la résurrection du Christ. Qui dit Pâques, dit retour à la vie joyeuse lumineuse. Les chrétiens et les chrétiennes l'attendent avec la certitude qu'elle va leur redonner un dynamisme nouveau dans le quotidien de leur vie. La promesse du bonheur reste toujours à l'horizon; c'est l'espérance apportée par le Christ; c'est ce qui nous permet de rester debout malgré tout.

Mais depuis deux ans, notre espérance est mise à rude épreuve. La pandémie nous a plongés dans une certaine agitation : le confinement, le couvre-feu, la peur d'être atteint par la maladie et même l'angoisse à l'idée de perdre un être cher sans pouvoir lui dire adieu et vivre son deuil. Comment espérer devant des lendemains incertains et un monde en plein désarroi ? Mais c'est là que nous devons comme disciples du Christ, regarder la situation présente avec une vision porteuse d'espérance. Il me semble que la fête de Pâques doit faire de nous des témoins privilégiés capables d'affirmer que la vie est toujours là malgré les apparences.

Il est heureux que la fête de Pâques nous arrive au printemps, saison de renaissance et d'éclosion de la vie. Cette période de renouveau peut nous aider à mieux saisir ce qu'est la résurrection. Si nous observons la nature avec un regard attentif, nous constatons qu'elle porte en elle-même la vie au-delà des apparences de mort. L'arbre a perdu ses feuilles et le grain de blé mis en terre semble mort; pourtant la vie est toujours là, elle rejaillira au moment opportun. Le Christ est sorti victorieux de la mort; voilà l'essentiel de notre foi.

Dans les moments difficiles que nous vivons, il est urgent, pour nous chrétiens et chrétiennes de redécouvrir le vrai sens de la résurrection pour en être les témoins vivants. L'événement de la résurrection change tout puisque la croix du Christ, folie pour certains et scandale pour les autres, devient la victoire de l'amour et cela change tout. C'est à nous maintenant d'aimer à la manière de Jésus et de susciter la vie autour de nous. Notre mission dans les temps actuels est d'affirmer haut et fort que le meilleur est à venir. La peur et l'angoisse peuvent nous surprendre mais la foi, l'espérance et la charité l'emporteront sur tout, sinon vaine est notre foi. La foi est une confiance radicale en Dieu au-delà de tout échec. Seul l'amour du Christ qui imprègne la famille humaine, sauvera le monde en quête de bonheur.

Joyeuses Pâques et un beau printemps.

Guy Lagacé, vicaire général

CÉLÉBRATIONS D'AVRIL ET MAI À VENIR...

DIMANCHE LE 25 AVRIL à 9 h 30 – Messe à St-Gabriel

JEUDI LE 29 AVRIL à 10 h 00 - Messe à la Sacristie à St-Gabriel

SAMEDI LE 8 MAI à 19 h 00 – Messe à St-Gabriel

JEUDI LE 13 MAI à 10 h 00 – Messe à la Sacristie à St-Gabriel

DIMANCHE LE 16 MAI à 9 h 30 - Messe à St-Gabriel

JEUDI LE 27 MAI à 10 h – Messe à la Sacristie à St-Gabriel

NOUVELLES MESURES SANITAIRES EFFECTIVES À COMPTER DU 26 MARS 2021

L'Assemblée des évêques du Québec nous a fait parvenir un communiqué important suite à un décret du gouvernement qui change considérablement les mesures sanitaires touchant les lieux de culte. En voici les grandes lignes pour les zones orange et rouge. Si les zones changent de couleur, nous vous ferons parvenir un nouveau communiqué.

POUR TOUTES LES ZONES (TOUT LE QUÉBEC)

À compter du 26 mars, chaque lieu de culte est autorisé à accueillir jusqu'à 250 personnes, dépendamment de sa capacité d'accueil. Ainsi, une église pouvant normalement accueillir 1000 personnes devra se limiter à 250 personnes, et ce, pour l'ensemble de l'édifice. Le respect de la distanciation de 2 m entre les gens peut faire en sorte que cette limite soit moindre dans un lieu de capacité plus réduite.

Les activités qui ont lieu dans les lieux de culte qui ne sont pas des activités de culte devront être gérées selon les règles qui s'appliquent aux organismes communautaires. **Les activités de groupe qui constituent un service direct à la population (cours, groupe de soutien, groupes de partage, catéchèse, etc.) sont possibles, mais limitées à 25 personnes par groupe et par salle.**

POUR LES ZONES ORANGE OU ROUGE

- . Couvre-feu de 21 h 30 à 5 h.
- . Le masque utilisé doit être un masque de procédure.

- . le masque doit être porté en tout temps, sauf le temps de consommer la communion.
- . Le chant choral et le chant de l'assemblée demeurent interdits.
- . Il est possible d'avoir une personne ou deux qui chantent, à plus de 2 m de l'assemblée, avec microphone.
- . L'assemblée ne se déplace pas pour la communion : ce sont les ministres qui se déplacent.
- . Pour les mariages, les funérailles et les baptêmes, la limite est de 25 personnes et la tenue d'un registre est obligatoire.

(...)

S'il n'est pas obligatoire de tenir un registre pour les célébrations régulières, celui-ci demeure néanmoins une bonne solution pour recenser les participants. Alternativement, on peut dresser une liste permanente de courriels ou de numéros de téléphone, ou encore utiliser une quelconque méthode ou plateforme de **réservation**. Toutefois, **il est obligatoire** pour la paroisse de pouvoir communiquer avec les participants en cas d'écllosion.

BRISE DU NORD – Haïti – MERCI!

À tous ceux qui ont participé à la cérémonie pénitentielle de Pâques, merci pour votre généreuse contribution à notre œuvre sur l'Ile-à-Vache à Haïti. Celle-ci a rapporté la somme de 285,45\$. Les petits orphelins de l'Orphelinat St-François sous la direction de sœur Flora Blanchette pourront continuer à recevoir l'instruction par le biais des professeurs que nous parrainons.

René Lévesque, sec. très.

COMITÉ DE LITURGIE

Les membres du Comité de Liturgie vous remercient pour votre présence et de votre participation lors de nos Célébrations Eucharistiques. Merci de répondre à nos besoins lorsque nous vous sollicitons.

La vie communautaire d'une paroisse est sociale, fraternelle et spirituelle. Nous avons besoin de tous ces moments afin de grandir ensemble; mais en ce moment, la Covid-19 nous restreint; alors, portons-nous mutuellement dans la prière. Soyons présents aux célébrations des Jours SAINTS! JOYEUSES et REVIGORANTES PÂQUES!!

Thérèse Brochu pour le Comité de Liturgie